

**Paul Bouchet, lutteur infatigable de l'égalité, est mort ce lundi 25 mars 2019.
Le Quart Monde perd l'un des siens.**

Paul Bouchet nous a quittés à la veille de fêter ses 95 ans. Toute sa vie, il aura combattu pour la liberté (il fut résistant à 19 ans), pour une égale justice (il fut le premier avocat des syndicats avant de devenir bâtonnier de Lyon et de contribuer à la création du syndicat de la magistrature), pour le respect de l'égalité de chacun.

Alerté par le Mouvement ATD Quart Monde, alors qu'il était président de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), il s'est rendu dans un petit village d'Alsace à la rencontre d'une famille yéniche éprouvée. Le maire et quelques habitants, après avoir tué les animaux de la famille, avaient brûlé son campement et tout rasé avec un bulldozer. Cette rencontre le poussa à introduire la question de la grande pauvreté dans le rapport annuel de la CNCDH et déclencha son engagement avec ATD Quart Monde dont il deviendra le président de 1998 à 2002, après Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

Juriste éminent, il n'avait de cesse de répéter : « *Le droit, s'il n'a pas de fondement éthique, c'est du juridisme. Appliqué sans discernement, le droit peut même être dangereux. Les batailles juridiques ne suffisent pas.* » Le fondement éthique, pour lui, c'était le respect de l'égalité. C'est au nom de cette égalité qu'il encourageait les membres d'ATD Quart Monde à être des militants de « l'accès de tous aux droits de tous ». C'est pourquoi il s'est battu afin que la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions de 1998 commence par ces mots : « *La lutte contre les exclusions est un impératif national fondé sur le respect de l'égalité de tous les êtres humains* ».

C'est grâce à ses arguments et à sa fougue pour les défendre qu'il a réussi à faire comprendre et à vulgariser l'idée de « droit opposable ». C'est ainsi qu'il a été le principal artisan de la loi sur la CMU qui a enfin garanti pour toute personne l'accès à une complémentaire santé. Sans lui, le droit au logement opposable, le DALO, n'existerait peut-être pas. Il a aussi bataillé avec succès pour que toute personne relevant de l'aide sociale à l'enfance puisse avoir accès à son dossier.

Paul Bouchet a contribué activement à la reconnaissance de la dynamique du Croisement des savoirs et des pratiques© : « *Tous les politiques – mais aussi les classes moyennes – devraient s'inspirer non seulement du savoir des savants, mais aussi du savoir des sachants : les pauvres, ceux qui, s'ils n'espèrent pas, ne survivraient pas.* » Il ajoutait : « *On ne peut pas refuser l'inacceptable seul, il faut croiser son savoir avec celui d'autres, ce qui permettra de mener un combat commun. C'est la fraternité militante, pas une doctrine abstraite.* »

Pour présenter son livre Mes sept utopies, il a eu des paroles qui s'adaptent bien à la situation actuelle en France et dans le monde : « *Je suis inspiré par Goethe : il faut rêver l'impossible pour réaliser tout le possible. À l'heure actuelle, le danger serait de ne croire qu'à des réponses concrètes, à un programme. Si ce n'est pas soutenu par une espérance, cela va très vite retomber en dépit ou désenchantement. J'ai eu plusieurs utopies et pour chacune j'ai eu des désillusions, mais je n'ai pas été désenchanté. Le désenchantement est le grand risque actuel, car il immobilise. L'utopie, c'est l'anticipation militante, c'est croire en l'action, au goût de vivre et d'agir.* »

Les membres du Mouvement ATD Quart Monde mesurent le chemin parcouru avec ce lutteur infatigable. Ils lui rendent hommage et s'associent à la peine de sa femme et de son fils.

Contacts presse :

Emilie Perraudin / emilie.perraudin@atd-quartmonde.org / 06.28.61.69.05

Hélène Pinazo / helene.pinazo@atd-quartmonde.org / 06.18.05.29.83

www.atd-quartmonde.fr



@atdqm